

## Projet associatif UCRM 2021

L'Union Cépière Robert Monnier (UCRM) est une association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, créée en 2013 sous forme d'Union d'Associations. Par la fusion-absorption de janvier 2016, elle est devenue une association de personnes physiques et morales, essentiellement tournée vers l'insertion et la réinsertion. Les cinq associations qui l'ont constituée, (UCRM, Cépière Formation, Cépière Accueil, Samarie et UCJG Robert Monnier), œuvraient depuis 70 ans sur le territoire de la métropole toulousaine et de la Région, auprès des publics en situation ou en risque de fragilité, notamment dans le champ social, en lien avec un handicap, une difficulté de santé, l'absence de logement ou d'emploi, un placement sous-main de justice, un déficit de formation ou d'éducation, des carences de lien familial ou social ou un déracinement lié à l'exil.

C'est dans cette fidélité à ces origines multiples et à cette capacité d'adaptation exceptionnelle que le présent Projet associatif souhaite s'inscrire.

### 1/ Nos origines

- Les racines les plus profondes de l'UCRM sont celles des YMCA (Young Men's Christian Association) de France, mouvement de jeunesse d'inspiration protestante, de pratique laïque et à visée œcuménique, bénéficiant à travers l'Alliance Mondiale des YMCA d'une dimension internationale reconnue. Ces racines sont conformes à la déclaration universelle de Paris adoptée le 24 août 1855 et nommée Base de Paris.  
A Toulouse, les premiers fondements sont été posés entre 1948 et 1959.  
En 1948, le Comité d'Action YMCA a pris la gestion d'un centre à la Cépière, pour mener une action sociale auprès des déshérités étrangers, et créé un Centre École de Reclassement Professionnel qui deviendra en 1957 le Centre de Rééducation Professionnelle de Cépière Formation.  
En 1957, à l'initiative de Robert Monnier, industriel toulousain, est créé le premier foyer de Jeunes Travailleurs de Toulouse, rue des Paradoux.  
1959 voit la création d'un Centre d'Aide par le Travail à Colomiers à destination des personnes exilées les plus handicapées ou trop brisées par leur parcours de vie.
- Dans les années qui suivront, diverses activités associatives vont se créer et se déployer en direction de publics spécifiques, à savoir les jeunes en difficulté de logement (foyer de jeunes travailleurs San Francisco à l'UCJG Robert Monnier, l'accueil de demandeurs d'asile, résidence sociale et services diversifiés pour l'accès au logement à Cépière Accueil Jeunes), jeunes mineurs étrangers (MECS), personnes cérébrolésées (CMSO dès 1966 puis UEROS et CERSS), personnes atteintes de VIH nécessitant des prises en charges, création des premiers ACT par Samarie).
- A partir de l'année 2000, ces associations ont commencé à se regrouper.  
En 2000, Cépière Formation et Cépière Accueil sont devenues l'Union YMCA Cépière.  
En 2010, Samarie rejoint cette entité, qui prend le nom d'Union Cépière.  
En 2013, l'UCJG Robert Monnier, rejoint également l'Union d'associations désormais désignée, Union Cépière Robert Monnier.

- Au fil des besoins et des années, les activités se sont développées et diversifiées, ayant toujours pour objet l'insertion sociale et professionnelle, intégrant la dimension santé.
- Les missions exercées actuellement se répartissent dans les trois domaines ci-dessous :
  - l'accueil et l'insertion professionnelle,
  - l'accueil et l'insertion sociale,
  - le parcours santé-précarité.
 Au niveau géographique, l'UCRM est présente dans 6 départements de la Région Occitanie : Ariège, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot.

[Voir la présentation graphique de l'historique >>](#)

## 2/ Valeurs

Les membres de l'Union Cépière Robert Monnier se sont rassemblés sur la base de valeurs humanistes communes qui fondent leurs engagements, et constituent la raison d'être des actions que mène l'Association.

Les valeurs ci-dessous s'inscrivent dans le contexte de laïcité de notre société.

### • Fraternité

C'est le fondement indiscutable du devoir de solidarité et de justice sociale. Il s'agit de :

- promouvoir le respect de l'autre dans sa dignité au-delà des appartenances nationales, familiales, culturelles ou religieuses,
- participer à plus de justice sociale en œuvrant pour un partage et un soutien sans attendre de retour.

### • Citoyenneté

- Promouvoir l'accès aux droits et aux chances pour tous dans le respect des devoirs de chacun.
- Permettre à chacun de participer à la vie civique et à un projet social commun.
- Agir en respect de l'autre, de la société et des lois.

### • Responsabilité

- Répondre de ses actes, de ses engagements, et de leurs conséquences.
- Aider chacun à être acteur de son devenir.

## 3/ Principes d'intervention

Les actions menées pour l'insertion sociale et professionnelle prennent en compte les dimensions santé et qualité de vie des usagers. Elles engagent tous les acteurs de l'Association : salariés, bénévoles, administrateurs, membres, partenaires.

### • L'éthique

L'UCRM a établi sa propre charte éthique (Cf. Annexe 1).

La gouvernance veille avec rigueur et exigence à ce que la Direction Générale fasse respecter d'une part les principes associatifs (transparence, respect des règles de fonctionnement...), et d'autre part le cadre légal des activités exercées par l'Association.

L'UCRM s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la pérennité des activités auprès des publics.

En outre, l'UCRM a institué une charte du bénévolat (Cf. Annexe 2) signée par chaque bénévole, lequel s'engage à la respecter.

- **Anticipation, évaluation, innovation**

L'UCRM est soucieuse d'améliorer la capacité d'anticipation et d'évaluation de ses actions, d'être proactive, à l'écoute des besoins émergents et de l'évolution de son environnement.

Face à ces besoins sociaux émergents, l'UCRM soutient le devoir d'expérimentation, en y consacrant, le cas échéant, ses fonds propres, en l'absence de financement public.

Cette réflexion prospective, portée par les comités et commissions, les salariés et bénévoles, s'applique au territoire de la région Occitanie et s'inscrit dans la durée.

#### 4/ Moyens

- **Gouvernance stratégique et politique**

**4-1.** Autour des **instances classiques de gouvernance** que constituent l'Assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, le Conseil d'administration et le Bureau, l'UCRM dispose de Comités et commissions composés d'administrateurs, à titre permanent ou occasionnel.

Comité Stratégie & Développement  
Comité Finances et Patrimoine

Ces deux comités organiques peuvent être amenés à prendre des décisions sur la base de délégations clairement fixées par le Conseil d'administration. Par ailleurs, en fonction des points traités, ils peuvent décider d'inviter d'autres administrateurs ou des experts « ressources ».

Commission Fundraising  
Commission Bénévolat et Vie associative

**4-2.** En plus des Conseils d'administration qui se réunissent de façon régulière, l'UCRM organise chaque année un **séminaire des administrateurs** pour traiter des grands enjeux choisis par l'Association.

**4-3.** L'UCRM ancre sa stratégie dans un fonctionnement ouvert, en particulier par le biais de **partenariats** d'horizons divers, d'adhésions à des Fédérations mobilisées pour la défense et la promotion des valeurs et des métiers qu'elles ont en commun avec notre Association, ainsi que par son appartenance à l'Alliance Nationale du réseau YMCA.

- **Gouvernance opérationnelle**

La Direction générale, nommée par le Conseil d'administration sur proposition du Président de l'Association, réunit régulièrement le Comité de Direction représentant les directions existantes à ce jour. L'organisation interne est susceptible d'évoluer sur proposition de la Direction générale, approuvée en Conseil d'administration, en fonction des besoins liés à l'activité.

Des bénévoles interviennent auprès de professionnels sur des champs complémentaires à ceux définis dans la mission de ces derniers.

## 5/ Nos actions

### 5-1. L'UCRM gère :

- des établissements sociaux et médico-sociaux relevant de la « Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale », en faveur de personnes majeures ou mineures : en demande d'asile, réfugiées, personnes en situation de précarité, de difficulté d'accès au logement, personnes en insertion ou formation professionnelle, personnes souffrant de pathologies chroniques, personnes en situation de rupture familiale, personnes en situation de handicap, notamment les personnes cérébro-lésées,
- des dispositifs d'accueil pour les personnes en situation d'errance sans solution d'hébergement,
- des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle de personnes inscrites dans un parcours d'insertion et de probation placées sous-main de justice,
- des dispositifs de maintien dans l'emploi et/ou d'insertion professionnelle et de mise en œuvre de formation, pour les personnes et les entreprises.

Sur demande et en complément, du fait de ses compétences en ingénierie sociale, financière et technique, et de son service d'intermédiation locative et gestion locative sociale, l'UCRM met aussi en œuvre, seule ou en partenariat avec d'autres associations, des actions ou des dispositifs en réponse à des besoins urgents de mise à l'abri.

5-2. L'expertise de l'UCRM l'amène, en outre, à intervenir sur des **missions d'étude et de diagnostic des besoins du territoire** afin d'élaborer un cadre partenarial idoine à l'élaboration d'une offre de services répondant aux besoins des personnes.

## 6/ Nos financements

Les actions de l'UCRM sont principalement mises en œuvre via des financements alloués dans le cadre d'une délégation de services publics : État (Préfecture, DDETS), Agence Régionale de Santé, Conseil Régional, Conseil Départemental, villes et métropoles, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Caisse d'allocations familiales...

Les autres ressources sont issues :

- de la vente de prestations de formation et d'insertion sociale et professionnelle,
- de la collecte de redevances auprès des personnes solvables (loyers...) ou d'entreprises (taxe d'apprentissage),
- des apports issus de campagnes de collecte de dons privés et/ou provenant de fondations ou d'entreprises dans le cadre d'une hybridation des ressources visant à l'amélioration de l'offre de services aux personnes accompagnées.

## 7/ Perspectives et orientations

Dans un esprit de fidélité à l'utopie mobilisatrice qui a donné sens et vie aux actions menées depuis plus de 70 ans par ses membres et avec la conviction du bien-fondé de l'accueil de l'autre dans sa diversité, l'UCRM poursuit son action auprès des personnes en situation ou en risque de fragilité.

### 7-1. Principes de développement

- Dans un monde incertain, l'UCRM affirme sa vocation à :
  - optimiser son organisation pour qu'elle soit la plus efficace possible,
  - adapter en permanence son modèle économique, garant de sa pérennité, tout en veillant à la sauvegarde de son éthique d'action.

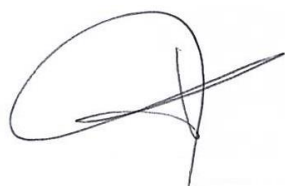
- L'UCRM est acquise à l'idée de développement externe, dans le respect du cadre fixé par le présent Projet associatif, avec des Associations qui mènent des actions complémentaires ou analogues à celles de l'UCRM au service d'objectifs partagés.  
Ce développement doit se poursuivre dans le cadre d'une stratégie à court, moyen et long terme.
- Partant de son implantation actuelle, l'UCRM entend continuer à se développer plus largement dans la Région :
  - dans une perspective d'ancrage durable dans les territoires,
  - dans une logique de partenariats, de partage d'expériences et de compétences adaptées aux besoins, et en agissant au côté des acteurs des territoires concernés.

## 7.2 Orientations prioritaires (court/moyen terme)

D'ores et déjà, l'UCRM s'est fixé un certain nombre d'orientations prioritaires à court/moyen terme. Il convient de :

- poursuivre la consolidation des trois domaines d'activité, accueil et insertion sociale, santé / précarité, accueil et insertion professionnelle, en capitalisant sur les synergies pour :
  - formaliser les axes d'expertise et l'offre existante,
  - promouvoir l'offre de prestations et de services existante (démarche marketing),
  - diversifier les offres sur les publics cible ;
- concrétiser la Dimension transverse Santé et Qualité de Vie dans le fonctionnement de l'UCRM, en garantissant son évaluation dans la vie de nos établissements et services, et dans l'accompagnement de chacun de nos usagers dans l'accès et le droit à la santé ;
- favoriser la logique de parcours des usagers au sein des différents services, en optimisant l'apport des Fonctions Supports pour fournir les indicateurs pertinents d'évaluation des actions ;
- agir avec d'autres, développer les partenariats et initier des projets en co-construction ;
- assurer une veille active des besoins exprimés sur le territoire, notamment le renforcement des dimensions jeunesse, insertion ...
- renforcer la vie associative des adhérents et administrateurs de l'UCRM (informations, formations, rencontres statutaires et festives, échanges, partage d'expériences avec les acteurs du secteur social et médico-social).

Toulouse, le 16 juin 2021



Christian LIBEROS  
Président



Marie Estelle DU BOULLAY  
Secrétaire

# ANNEXE 1



## Charte éthique de l'UCRM

Quelles que soient son identité et sa situation, chaque personne doit avoir sa place dans la société.

Forte de cette conviction, l'Union Cépière Robert Monnier (UCRM), association reconnue d'intérêt général, accompagne les personnes vers l'autonomie de vie, l'apprentissage de la liberté, la responsabilité dans le respect mutuel, conditions de sa dignité.

L'UCRM œuvre depuis plus de 70 ans sur le territoire de la métropole toulousaine et de la Région Occitanie, auprès des publics en situation de désinsertion sociale ou en risque de fragilité, et propose un accompagnement social ou médico-social vers et dans l'hébergement, le logement, la formation et l'insertion professionnelle.

Dans le respect des valeurs de fraternité, de citoyenneté et de responsabilité face aux besoins sociaux émergents et à l'évolution de son environnement, l'UCRM mène une réflexion prospective et proactive, au travers d'une veille méthodologique permanente, d'une expertise et d'une transdisciplinarité organisée.

Le souci de l'efficacité de nos actions et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue, l'adaptation permanente de nos projets d'établissements et de services, la gestion rigoureuse des ressources, le suivi de la satisfaction de nos usagers traduisent notre volonté d'agir pour une vie décente et digne.

Les actions sont développées dans un large partenariat public et privé par une organisation structurée de professionnels diplômés et expérimentés.

Très attachés à la possibilité de l'engagement personnel, à la liberté d'innovation et d'organisation, à l'écoute de la personne accueillie, les bénévoles et les professionnels de notre institution à but non-lucratif sont garants des valeurs de respect de la personne, de justice sociale, de responsabilité individuelle et de partage.

La volonté de quelques-uns peut en aider beaucoup

# ANNEXE 2



## Charte du bénévolat

L'Union Cépière Robert Monnier (UCRM) accompagne les personnes en situation de désinsertion sociale ou de fragilité vers l'autonomie de vie, l'apprentissage de la liberté, la responsabilité dans le respect mutuel.

Pour ce faire, elle poursuit plusieurs objectifs.

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées : exclus économiques, réfugiés, immigrés, personnes en situation de handicap.
- Construire des réponses adaptées en matière d'hébergement, de logement, de santé, d'entrée, de retour ou de maintien dans la vie active de tous les types de public.
- Participer à la lutte contre les discriminations et l'exclusion sociale en lien avec les situations qu'elle rencontre.

Les bénévoles coopèrent sur des activités et des champs complémentaires à ceux des professionnels, au service des publics accueillis avec une volonté partagée de s'investir dans un projet solidaire, en respectant les règles de confidentialité à l'intérieur et à l'extérieur de l'Association.

### Engagements de l'Association

- Accueillir et considérer la personne bénévole comme un acteur participant à la mise en œuvre du projet associatif.
- Informer le bénévole :
  - > sur l'Association, ses objectifs, son fonctionnement,
  - > sur la mission qu'il est amené à exercer,
  - > sur les consignes de sécurité des personnes et des biens.
- Lui confier une activité qui répond à un besoin et qui lui convienne.
- Lui assurer une formation adéquate, ainsi qu'un accompagnement par un référent salarié.
- Lui fournir des moyens pour l'accomplissement de sa tâche.
- L'aider à s'insérer au sein de l'équipe de professionnels.
- Le couvrir par une assurance adéquate dans le cadre de ses activités dans l'Association.
- Respecter les dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel et définies dans le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (cf. annexe).

### Engagements du bénévole

- Accepter les valeurs de l'UCRM, se conformer à ses objectifs et ses règles de fonctionnement.
- Assurer une activité sur une durée définie avec l'Association, qui comprend une période d'observation pendant laquelle l'une ou l'autre des parties peut se désengager.
- Faire avec sérieux et régularité l'activité choisie en respectant les règles de confidentialité, dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés.
- Rendre compte de son activité au salarié référent.
- Suivre régulièrement les actions d'information et de formation proposées.
- Accepter la collecte et le traitement des données à caractère personnel.

**Signature**

Nom, Prénom du Bénévole